

La visite de pré-reprise

C'est une visite médicale réalisée par le médecin du travail

Q
quoi ?

Elle peut être organisée à la demande du :

- * Salarié
- * Médecin traitant (avec l'accord de son patient)
- * Médecin du travail
- * Médecin conseil de l'organisme de sécurité sociale

Q
qui ?

À tout moment pendant un arrêt de travail dès que l'on repère ou craint des difficultés à reprendre son activité professionnelle en raison de son état de santé

Q
quand ?

Préparer la reprise du travail. Favoriser le maintien en emploi, cette visite peut donner lieu à des préconisations pour :

- * Aménager ou adapter un poste de travail
- * Aménager le temps de travail
- * Effectuer une reconversion ou un reclassement professionnel

P
pourquoi ?

C
comment ?

En prenant rendez-vous avec son médecin du travail directement par :

- * mail : st.blf@dlg.msa.fr
- * téléphone : **05 53 67 77 23**

O
où ?

Service Santé au Travail dans l'une des agences de la MSA Dordogne, Lot et Garonne (carte au verso)



L'essentiel & plus encore

Carte des accueils MSA

MSA NONTRON
24 rue Carnot

MSA BERGERAC
31 place Gambetta

MSA PÉRIGUEUX
7 place du Général Leclerc

MSA MARMANDE
124 avenue Jean Jaurès

MSA SARLAT
12 avenue du Colonel Kauffmann

MSA NÉRAC
21 boulevard Darlan

MSA AGEN
1 quai du Docteur Calabet

MSA VILLENEUVE-SUR-LOT
13 boulevard Danton



■ Sites MSA

■ Agences MSA



L'essentiel & plus encore